

Ilenia Mele*

LA GUERRE (ET LA PAIX) DES SEXES
DANS LA TRADITION CHRETIENNE: CLAIRE D'ASSISE,
L'INVENTION D'UNE SAINTE PAR LA QUERELLE¹.

«Or, parce que, comme le dit Jésus-Christ dans le saint Evangile, les ennemis de nos âmes sont nos parents selon la chair, il advint que ceux de Claire apprenant sa vocation et son entrée en religion furent enflammés de courroux et blâmèrent la sainte décision de la jeune fille.

Les parents de Claire, fort affligés et irrités, se rendirent au monastère de Saint-Paul, avec la ferme résolution de la retirer de ce couvent par la force, s'ils ne pouvaient y réussir autrement. Etant arrivés, ils employèrent tous les moyens, sans que Dieu leur permît d'aboutir; et d'abord ils cachèrent leur fureur, sous le voile de la flatterie, ils commencèrent à lui dire d'agréables paroles, multipliant les promesses et lui témoignant une grande affection. Puis, ils lui déclarèrent qu'un tel

* Docteur en sociologie à l'Université del Salento (Italie). Post-doctorante au CSE (Centre de Sociologie Européenne) de l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales). Membre associé CREER (Centre de Recherche en Etudes Romanes) de l'Université de Paris 12 Val de Marne.

¹ Communication présentée à la Journée d'études «Invectives, querelles, dénigrements: La guerre des sexes» organisée par le Centre de Recherche en Etudes Romanes (CREER) de L'Université de Paris 12 Val de Marne (30 mai 2009). Je tiens ici à remercier Mmes Pascale Budillon-Puma et Francine Muel-Dreyfus pour leurs précieux conseils ainsi que M. Mario Signore pour avoir voulu publier cet article dans sa revue prestigieuse.

changement d'habitudes provenait de sentiments vils et légers et ne s'accordait point avec la noblesse de ses origines; ils soutinrent que c'était pour eux une très grande honte qu'une fille si riche, si belle et si noble s'abritât dans un lieu aussi pauvre et misérable.

La très prudente vierge repoussa comme un breuvage de mort qui lui faisait horreur les adulations hypocrites et les conseils indignes. Plusieurs jours durant, elle fut poursuivie d'injures et de supplications, mais elle demeurait inébranlable.

Comme on persistait à vouloir l'enlever de force et la reconduire à Assise, Claire mit sa confiance en Dieu et, pour prouver à ses parents que tous leurs efforts étaient vains, s'en alla vers l'autel de la pauvre petite église du monastère, avec une exquise ferveur, tenant de la main droite les nappes de cet autel afin que Dieu l'aidât si on voulait lui faire violence; elle enleva de l'autre main les voiles de son front et montra sa tête tondu en déclarant que jamais et d'aucune manière on ne pourrait la détacher de l'amour et du service de Jésus-Christ.

Ces luttes avaient accru dans le cœur de Claire l'amour de Dieu: plus le combat était violent à l'extérieur, plus son cœur devenait fort au dedans et plus elle se donnait à son Jésus bien-aimé. Ce que voyant, ses parents décidèrent de lui laisser suivre sa vocation sans y apporter d'obstacles».

L'extrait est tiré de la biographie de Claire D'Assise écrite par Thomas de Celano, biographie demandée par le pontife Alexandre IV qui voulut la canonisation de Claire en 1255 dans la cathédrale d'Anagni. Le biographe écrit l'histoire de «la vierge Claire» après avoir lu les actes du procès et avoir entendu les témoins.

Il s'agit d'un document exemplaire de la souffrance imposée à une femme qui avait décidé non seulement de prendre le voile, mais de se révolter contre les divisions de rôles pénalisant les femmes qui caractérisaient la société dans laquelle elle vivait.

Ses parents reprochent à Claire d'avoir gaspillé les possibilités qui auraient pu lui provenir de sa beauté. En quelque sorte, elle était accusée d'avoir trahi, plus que son sexe, les attentes de la société de l'époque vis-à-vis des jeunes filles de bonne famille. D'où les invectives et les dénigrements. La guerre déclenchée contre Claire permet d'explorer les formes multiples que peut prendre l'invective lorsqu'elle cherche, plus ou moins ouvertement, à stigmatiser les comportements des individus en raison de leur identité sexuelle.

Qu'elle soit verbale ou écrite, gestuelle ou figurée, l'invective est, sans conteste, une des formes de disqualification de l'autre parmi les plus utilisées par les hommes. La victime désignée doit être symboliquement mise à la marge du système de valeurs dominant, réduite à l'animalité, anéantie.

Cela donne l'idée d'une dissolution du lien social qui, néanmoins, n'est pas la véritable cible de l'invective. Celle-ci a une dimension sociale dont témoigne tout d'abord le vocabulaire. Une des expressions courantes dans les langues romanes insiste sur l'échange d'invectives, ce qui dévoile d'autres aspects non secondaires du phénomène: les stratégies de la parole, la rhétorique des gestes, l'aspect ludique, bref, tout ce qui confirme, au-delà des apparences, la nécessité du rapport à l'autre. En ne pouvant pas se passer des invectives on les domestique, pour ainsi dire, dans le cadre de l'échange. D'où, également, l'idée de catharsis ou bien l'idée de transfert des tensions dans un horizon protégé.

Or le cas que je présente complique ultérieurement le plan que je viens d'esquisser, car il montre comment invectives et dénigrement non seulement peuvent viser un individu singulier, et à travers lui une catégorie de personnes, mais aussi comment ils peuvent devenir l'objet d'une manipulation qui fait qu'au contenu verbal s'ajoutent les implicites, les non-dits, la figuration. Réduit à un symbole, l'individu attaqué n'est plus en mesure de réagir, car ces invectives sans échange, ou ce qui les remplace, viennent d'un seul côté et ne sont que présumées chez l'autre.

Je veux défendre la thèse que Claire est victime tout d'abord du fait d'être femme anticonformiste et surtout écrivain. Et cela est perçu par la société machiste de l'époque comme une provocation en soi. Alors que, comme on l'a vu, ses parents ont eu recours à toutes les formes directes de violence familiale dans la tentative de la convaincre à ne pas prendre le voile, les «mesures symboliques» que lui réserve l'Eglise ne sont que la réponse à quelque chose par quoi le corps social se sentait agressé. L'étude de ces formes de dénigrement implicite et figuré devient ainsi une occasion significative pour comprendre les conflits culturels et de genre au Moyen âge, dans la tentative de saisir aussi, parmi les constantes qui sont propres à toute société humaine, ce que Muel-Dreyfus appelle l'éternel féminin: «L'institution Eglise – elle a écrit – [...] va contrôler le récit de la vie des saintes dans le sens d'un rappel à l'ordre des «vertus» «naturellement» «féminines» [...] en dé-

veloppant des harmoniques qui associent maternité, repli sur le privé, reconnaissance des hiérarchies et célébration d'un univers féminin séparé, jouant ainsi sur les demandes sociales féminines enfermées dans le cercle enchanté de l'entre-soi»².

Mon article comprend deux volets: d'un côté, j'essayerai de montrer comment le pouvoir impose sa propre représentation du monde à travers l'utilisation violente des mots (mais aussi des non-dits) et à travers les stéréotypes figuratifs; de l'autre côté, je voudrais montrer comment les invectives, ou les formes qui les remplacent, ont pu servir à la construction du mythe de sainte Claire. Dans le cas de l'Eglise, il est difficile de penser à l'invective en termes d'échange: il s'agit bien sûr de construire l'autre, mais en lui niant parfois le droit de parole. L'autre ne peut exister que comme symbole, c'est à dire comme individualité préalablement domestiquée et conforme aux modèles culturels dominants.

Le caractère universel de l'invective fait que l'Eglise l'ait toujours utilisée dans son discours, le plus souvent non pas pour dialoguer avec l'autre mais pour le réduire à l'obéissance. En utilisant l'invective l'Eglise a toujours voulu construire une représentation raisonnable (compréhensible et transmissible) de la réalité sociale.

Cette stratégie discursive se voit aisément dans l'histoire de Claire, que nous parcourrons ici rapidement³.

C'est seulement au début du XX^{ème} siècle que fut découvert et publié le procès de canonisation de Claire, une vulgarisation réalisée à la fin du XV^{ème} siècle dans le *scriptorium* de sainte Marie de Monteluca de Pérouse.

Le procès se déroula dans le monastère de saint Damien où Claire vécut pendant quarante-deux ans. La famille de Claire appartenait aux *boni homines*, cavaliers descendants de la vieille noblesse féodale d'Assise en lutte avec les *homines populi*, petit peuple de la bourgeoisie commerciale à laquelle appartenait saint François. Les hostilités entre les deux factions se terminèrent en 1210 avec le pacte *instrumentum pacis*. Pendant le conflit, beaucoup de familles nobles choisirent l'exil, Claire, avec sa famille, séjourna à Pérouse entre 1202 et 1205.

Revenue à Assise en 1211-1212, Claire, avec quelques parents proches et quelques amies, adhère à l'invitation de François à partager la

² MUEL-DREYFUS F., *Vicky et l'éternel féminin*, Seuil, Paris 1996, p. 156.

³ Dans la reconstruction de la vie de Claire D'Assise j'ai suivi la chronologie employée par Chiara Frugoni (2006).

vie des pauvres. François avait écrit, pour les pauvres sœurs de saint Damien, une *forma vitae* que Claire reprend dans le Chapitre VI de sa règle. Aujourd'hui encore, ces brèves normes de comportement font l'objet d'interprétations diverses où une guerre masquée contre les femmes se poursuit. Lisons, par exemple, ce qu'écrivent les Moines Capucins sur leur site web à propos des écrits de François pour Claire et à propos de la perfection «évangélique» que le saint indique aux sœurs:

«François veut que les Clarisses vivent selon la perfection du saint Évangile. Aux moines, il dira dans la Règle qu'ils doivent vivre selon la forme du saint Évangile. Qu'est-ce que signifie cette petite différence entre vivre suivant la perfection et vivre suivant la forme du saint Évangile? Une chose simple: alors que les moines pouvaient mener le même style de vie que Jésus, sa même forme: - itinérants, pauvres, prosélytes, les Clarisses, pour avoir accepté le cloître (François ne pouvait pas accepter pour des religieuses une vie ecclésiale sans cloître), ne pouvaient pas vivre la forme de l'Évangile. Elles devaient se donner comme but la perfection, se donner entièrement au cœur du Royaume à l'intérieur de leur option de contemplatives»⁴.

La nuance est évidente: dès la naissance de l'ordre, François aurait dirigé Claire vers la voie claustrale, en traçant ainsi implicitement une différence entre les sœurs de saint Damien et les moines franciscains. Dans ce «règlement» entre les genres, il est évident un dénigrement subtil et bien caché du sexe féminin.

Claire mourut le 11 août 1253. Le 18 octobre le Pape Innocent IV (1243-1254), avec la bulle *Gloriosus Deus*, ordonne à l'évêque de Spolète de mettre en route le procès de canonisation en fournissant l'image sur laquelle construire le procès. Il parle de Claire comme si elle était déjà sainte: «parfaite religieuse claustrale, *sponsa Christi*, d'intègre virginité» [*cit. in Frugoni, 2006: 9, notre traduction*]. Comme l'a écrit l'historienne Chiara Frugoni, ce portrait ne coïncide en rien avec Claire, on n'y retrouve pas la moindre référence à la promesse que la sainte avait faite à François de le suivre dans la pauvreté et de choisir la vie de pénitente. La représentation symbolique voulue par l'Eglise l'emporte donc largement sur la réalité de la vie et des sentiments de Claire.

Innocent IV ajoute à la bulle une liste de questions à poser aux témoins. Claire y est définie «abbesse» des pauvres religieuses cloîtrées

⁴ Notre traduction

de saint Damien d'Assise; le modèle de spiritualité que l'Eglise voulait que Claire laisse en héritage, aussi *post mortem*, est évident et intègre les invectives que les parents lui avaient adressées de son vivant.

Dans le nouveau type de religiosité qui était en train de s'affirmer en cette période, Claire n'était pas le seul exemple de présence féminine: «Le christianisme – écrit Metz – [...] a créé un état pour les femmes qui renoncent au mariage en vue d'un bien supérieur: le don total à Dieu. La femme trouve ainsi la possibilité d'assigner à sa vie une fin propre; l'homme n'est pas le but exclusif de sa destinée»⁵. Cette liberté restait néanmoins sous condition, elle était strictement liée au rôle assigné aux femmes et au respect des règles communautaires.

Le bras de fer entre le pape et Claire dura pendant toute la vie de la religieuse. Quelques années avant sa mort, le six août 1247, Innocent IV, avec la bulle *Cum omnis vera religio*, avait écrit une règle à laquelle il espérait que Claire adhère; en réponse, elle présenta au pontife un texte normatif, approuvé seulement peu avant sa mort, qu'elle pensait pouvoir étendre à tous les monastères féminins présents et futurs. Innocent IV le circonscrivit au monastère d'Assise. Dans sa règle Claire précise un élément axial de la condition des Clarisses, c'est-à-dire la «sanctam paupertatem»⁶. Il faut ainsi souligner que bien qu'importante, car elles ne peuvent posséder qu'un petit jardin potager⁷, leur pauvreté

⁵ VETERE B., *Dalla parte di Chiara*, Congedo, Lecce 1997, p. 181.

⁶ LEONARDI C. (dir), *La letteratura francescana*. Vol. 1, *Francesco e Chiara d'Assisi*, Mondadori, Milano 2004, p. 318.

⁷ Au sujet de la pauvreté, Claire D'Assise écrit dans sa règle: «Et pour nous empêcher de dévier de la voie de la très sainte pauvreté sur laquelle nous nous étions engagées, nous et celles qui viendront après nous, il nous écrivit une fois encore sa dernière volonté, peu de temps avant sa mort, en ces termes: "Moi, le petit frère François, je veux suivre la vie et la pauvreté de notre très haut Seigneur Jésus-Christ et de sa très sainte Mère, et jusqu'à la mort je veux persévérer dans cette voie. Je vous prie, vous, mes Dames, et je vous conseille de vivre toujours dans cette très sainte vie et pauvreté. Gardez-vous bien de vous en éloigner jamais en aucune manière; n'acceptez sur ce point ni doctrine ni conseil de personne".

De même donc que mes sœurs et moi avons toujours eu soin d'observer la sainte pauvreté que nous avons promise au Seigneur Dieu et au bienheureux François, ainsi les abbesses qui me succéderont et toutes les sœurs seront tenues de l'observer inviolablement jusqu'à la fin.

C'est-à-dire qu'elles sont tenues de n'avoir et de ne recevoir aucune possession ni propriété, par elles-mêmes ni par personne interposée, ni même quoi que ce soit qui puisse être appelé une propriété.

n'était pas nécessaire mais fonctionnelle à la construction de leur rapport à Dieu.

Bref, si d'un côté l'Eglise ne pouvait pas se permettre d'attaquer la réputation de Claire, qui lui venait aussi de son rapport avec François, de l'autre elle devait la rendre inoffensive. L'Eglise accepte qu'elle devienne une icône mais bien enfermée dans le silence du cloître. L'invective implicite consiste justement à étouffer la parole de l'autre, à empêcher toute forme de dialogue.

La nécessité de construire un récit de valeur universelle, pourrait-on dire, conduit l'Eglise à effacer dans la bulle papale le lien, très étroit, entre Claire et François. En effet, l'adhésion de Claire à l'Évangile, à la pauvreté de Christ et à la Vierge s'était faite pendant toute sa vie dans le nom de François. L'historien de la littérature Mario Marti, dans son essai sur les écrits de Claire, souligne justement comment après la mort du saint la *domina* en fut la mémoire vivante: «François, après sa mort, devient la mémoire même de Claire, le souvenir et le symbole de son propre enthousiasme de jeunesse et de son irrévocable et irréversible choix [...]. La figure de François est justement dans la niche des souvenirs les plus chers. Ceci assigne au bas franciscanisme de Claire une saveur fortement autobiographique, une richesse de vécu à la première personne qui nous la fait sentir une créature plus proche de nous, non seulement sainte en dévotion et lointaine admiration»⁸, notre traduction]. La manière dont Claire présente, dans sa règle, dans son *testamentum*, son rapport avec François, montre bien la vie quotidienne d'une femme qui avant d'être sainte était un être humain. Le lien entre Claire et François émerge aussi dans l'étude de Chiara Frugoni⁹ qui met en rapport deux retables dédiés à la sainte.

Dans une des histoires du retable d'Assise (maître de Sainte Claire, 1283) qui se trouve dans la Basilique de Sainte Claire, une religieuse essaie en l'embrassant de protéger Claire de la violence de ses parents, de la même façon qu'un évêque avait protégé François de la fureur du père.

Exception est faite pour la surface de terrain nécessaire au bien et à l'isolement du monastère et ce terrain ne sera travaillé que pour fournir les légumes et fruits nécessaires aux sœurs».

⁸ MARTI M., *Sugli scritti di Santa Chiara d'Assisi*, in *Ultimi contributi dal certo al vero*, Congedo, Lecce 1995, p. 12. Notre traduction.

⁹ FRUGONI C., *Una solitudine abitata. Chiara d'Assisi*, Laterza, Bari-Roma 2006.

Dans le vitrail de Konigsfelden, en Suisse, réalisé en 1325-30, l'apparition du père voulant reconduire sa fille à la maison pendant qu'elle s'accroche à la nappe de l'autel nous permet de rapprocher les histoires des deux saints; en effet, aucune source n'a jamais nommé le «Pater sancte Clare» indiqué dans l'inscription. Dans le vitrail correspondant de François est représenté le sermon du saint aux oiseaux; les différents destins des deux personnages sont bien fixés: à l'homme est réservée la prédication itinérante, à la femme le cloître.

Je vais passer maintenant à la deuxième partie de mon article dans laquelle j'analyserai rapidement deux épisodes du retable de la basilique d'Assise. Dans ces représentations, le récit biographique des violences faites à Claire et à sa sœur Agnès devient image.

Rapprocher la biographie de la représentation figurée nous permet d'une part de saisir les liens entre deux systèmes de représentation dont on se servait beaucoup à l'époque, d'autre part de continuer à réfléchir sur le rôle de l'invective dans le système eschatologique du Moyen Âge.

L'événement représenté est la tentative d'enlèvement de Claire du monastère de Saint Paul de la part de ses parents. Attesté par le récit de ses compagnes lors du procès de canonisation, par la légende de Thomas de Celano et par Alexandre IV, cet événement est confirmé par Béatrice, sœur charnelle de Claire.

En ce qui concerne l'analyse de cet épisode Chiara Frugoni écrit: «une rupture dramatique pas du tout isolée dans la tradition hagiographique, quand la révélation d'une vocation se heurtait aux projets matrimoniaux d'une famille, dans une société habituée à recourir à la violence physique pour affirmer ses propres droits, vrais ou présumés qu'ils fussent»¹⁰.

Claire ne respecta pas la volonté de sa famille et renia ses propres origines aristocratiques: en se présentant au monastère bénédictin sans dot et comme une pénitente, elle ne serait jamais devenue une religieuse «de chœur» et on lui assignerait les basses besognes. De toute façon, la condition de pénitente et les privilèges du monastère mettaient Claire en dehors de la législation familiale: à la vue de ses cheveux coupés ses parents ne pouvaient plus rien faire.

¹⁰ *Op. cit.*, p. 120. Notre traduction.

Pour protéger Claire de la fureur de ses parents, François choisit le monastère de Saint Paul car celui-ci jouissait du droit d'asile. Quelques jours après, la sainte s'établit à Saint-Ange in Panzo où sa sœur Agnès la rejoignit. C'est aux dépens de cette dernière que se déroula la seconde tentative d'enlèvement accompli par leurs parents; cette tentative fut encore plus violente car Agnès n'avait pas encore coupé ses cheveux, elle n'était pas encore une pénitente. Elle manquait donc de la « protection symbolique » que l'on exprimait par le code des cheveux.

Dans le récit de cet épisode par le biographe de Claire il y a plusieurs *tòpoi* hagiographiques: la jeune fille est traînée hors du monastère par les cheveux pendant qu'on déchire ses vêtements; devant sa ferme volonté son oncle paternel, Monaldo, voudrait la frapper d'un coup de poing mortel mais ses bras sont paralysés; c'est Claire qui réalisera le miracle en arrivant avec son nimbe après avoir longuement prié dans le monastère. La coalition des deux sœurs contre la guerre que leur faisaient leurs parents est émouvante et l'expression figurée ne pouvait ne pas en tenir compte.

Dans les histoires de vie du retable, l'épisode qui représente cette scène est réparti en deux; les personnages se partagent l'espace: à gauche il y a une grande image de Claire avec le nimbe, à droite il y a Agnès qui subit les violences de ses parents. Pour mieux comprendre le rôle et la force de l'invective figurée dans un contexte social il faut bien analyser les traits physiques, les gestes, la position relative des différents personnages par rapport aux autres; en effet, comme l'a écrit Jean-Claude Schmitt: «l'invective met en jeu, par nature, des valeurs morales qui s'expriment dans les modes de figuration des personnages bons ou mauvais»¹¹.

Dans la représentation la dimension temporelle est annulée, le message est adressé à tous les fidèles du présent et du futur. Le récit est construit suivant le même canevas utilisé pour représenter l'enlèvement de Claire. Il y a ainsi différents degrés de l'invective qui sont mis en scène: de la simulation au mépris à la dérision jusqu'à la violence verbale et à la violence physique. Et tout cela pour empêcher le libre choix de ces deux femmes, pour empêcher qu'elles sortent du rôle et de la destinée qui leur avaient été assignés, à travers leurs parents, par les modèles culturels de l'époque.

¹¹ SCHMITT J.C., *Les images de l'invective*, in *Atalaya. L'invective au Moyen Âge. France, Espagne, Italie*, Presses de la Sorbonne Nouvell, Paris 1994, p. 17.

En modifiant quelques détails, le biographe remplace Claire par Agnès, en postulant ainsi l'existence d'une deuxième sainte. En effet, ni Béatrice ni les compagnes de Claire n'évoquent l'épisode de l'enlèvement d'Agnès: «seule la *Légende* - écrit Jacques Dalarun - révèle le furieux assaut des douze hommes de la famille de Claire contre Sant'Angelo di Panzo pour récupérer Agnès, la sœur de Claire enfuie pour la rejoindre. La rage des mâles qui voient leur échapper la deuxième fille de la famille est extrême: coups de poing, coups de pied, cheveux tirés, enlèvement, furie de l'oncle Monaldo prêt à tuer la donzelle à mains nues»¹².

Il est intéressant de reprendre quelques passages où le biographe expose les violences subies par Agnès. Il s'agit d'un témoignage précieux, non seulement de la variété d'expressions de cette guerre contre les femmes, mais aussi du passage des unes aux autres, des flatteries aux invectives et dérisions, des injures aux coups brutaux:

«Lorsque la nouvelle fut connue et que les parents d'Agnès apprirent qu'elle s'était enfermée dans le monastère avec Claire et ne voulait plus rentrer chez elle, ils furent remplis de colère; le plus indigné était un de leurs oncles, frère de leur père, qui se nommait messire Monaldo. Il réunit douze hommes de sa famille, douze forcenés, qui coururent au monastère; sachant bien qu'ils n'en pourraient faire sortir Claire, ils voulaient l'épouvanter afin qu'elle laissât au moins partir Agnès. Cachant leur malice et leurs mauvais desseins, ils simulèrent des intentions pacifiques et lorsqu'ils furent entrés, se tournant brusquement vers Agnès, Monaldo lui dit:

«— Pourquoi et à quelle fin es-tu venue ici ? Allons! vite et sans délai, rentre avec nous à la maison».

Celle-ci répondit que jamais et en aucune façon elle ne se séparerait ni de Jésus-Christ ni de sa sœur. Alors, brutalement, un des cavaliers, pris d'une rage furieuse, se jeta sur elle et, ne cessant de la frapper à coups de poing et de pied, il la prit par les cheveux et s'efforça de la tirer dehors. Les autres la poussaient vers la porte pour la faire sortir, mais, ne réussissant pas, ils la saisirent violemment dans leurs bras et l'emportèrent. La douce enfant, enlevée par ces lions cruels et arrachée des bras de son Seigneur sans pouvoir résister, cria de toutes ses forces:

¹² DALARUN J., «*Dieu changea de sexe, pour ainsi dire*». *La religion faite femme XI^e-XV^e siècle*, Fayard, Paris 2008, pp. 188-189.

«— Belle et très douce sœur, aide-moi et ne me laisse pas enlever de cette façon à mon Seigneur Jésus-Christ».

La très dévote Claire, voyant sa sœur ainsi traitée, et, victime de ces cruels voleurs, entraînée dans la montagne sans qu'elle pût lui prêter secours, se prosterna sur le sol, et, en larmes, se mit à dire: «— O mon Seigneur très bon, je t'en prie, donne à ma douce sœur et ta servante la force et la persévérance de l'âme; daigne, avec ta vertu toute-puissante, subjuguier et vaincre les forces de ces hommes iniques».

Mais ceux-ci, cruels comme des loups affamés, traînaient cette enfant bénie à travers champs et vallées, par des sentiers sauvages remplis d'épines; ils la tenaient par les cheveux de telle sorte que presque tous lui furent arrachés de la tête, si bien qu'on en trouva plus tard tout le long de la route avec des lambeaux de ses vêtements. Puis, comme elle ne voulait pas marcher, ils la secouèrent sans pitié de leurs poings ou de leurs pieds. Tout son délicat visage était ensanglanté par des égratignures et meurtri par les soufflets. Les coups qu'elle avait reçus la firent défaillir et elle tomba à terre comme morte; ce que voyant, ses ravisseurs voulurent l'emporter de force».

La situation était tellement défavorable pour Agnès qu'il n'y eut que l'irruption du miracle qui put la sauver. Il faut souligner qu'à partir de ce moment la réalité se place sous le signe du divin et que les invectives et la violence laissent la place à une réalité d'un autre ordre où, par exemple, les cheveux et les vêtements arrachés du corps d'Agnès se transforment en traces qui permettent à Claire de la retrouver.

«Mais le bon Seigneur, qui n'abandonne jamais ni ne laisse périr ceux qui se recommandent à lui avec un cœur pur, fit un grand et stupéfiant miracle. Soudain le corps virginal d'Agnès devint d'un tel poids que tous ces hommes ensemble, malgré leurs efforts, ne purent ni le mouvoir, ni le porter au-delà d'une certaine rivière; d'autres, attirés par le bruit, les aidèrent de toute leur énergie, mais ils ne parvinrent pas à soulever ce petit corps. Plus ils étaient, moins ils le pouvaient remuer. Se voyant incapables, essoufflés et fatigués sans résultat, ils commencèrent à railler en disant:

«— Celle-là a mangé du plomb toute la nuit, c'est pour cela qu'elle pèse si lourd!»

Alors messire Monaldo, plein de fureur, leva le bras et donna un grand coup dans le visage d'Agnès, mais Dieu le châtia sur-le-champ, car il lui vint subitement une telle souffrance à la main et au bras, qu'il se mit à crier bien fort:

«— Hélas! hélas! que je meure!...»

Pendant longtemps cette souffrance persista. Les autres misérables essayèrent encore d'emporter Agnès, mais ils perdaient leurs forces sans que le miracle calmât leur rage pas plus que celle de messire Monaldo, qui, le bras perclus, criait toujours:

«— Hélas! que je meure!...» À la fin de cette lutte, Madame Sainte Claire, qui ne cessait de supplier Dieu d'assister sa chère sœur dans un tel péril, connut que Dieu l'avait exaucée et qu'Agnès était sauvée par ses prières et ses larmes. Elle sortit rapidement du monastère afin de ramener Agnès dans le cloître. Les cheveux qu'on lui avait arrachés de la tête et le sang répandu indiquaient le chemin et conduisirent Claire vers sa sœur qu'elle trouva gisant à terre presque morte.

S'adressant aux ravisseurs, elle leur dit d'une voix forte:

«— Oh! misérables, comment ne craignez-vous pas la sentence de Dieu qui est suspendue sur vos têtes! Croyez-vous donc combattre avec sa puissance, alors que, fussiez-vous mille de plus que vous n'êtes, vous ne pourriez pas remuer cette enfant!»

Puis Claire pria ses parents de se retirer et de cesser désormais leurs tentatives coupables. Ceux-ci, se voyant frustrés par la grâce divine de leurs injustes désirs, s'en allèrent dolents et confus. La bienheureuse vierge vint vers sa sœur et lui prit la main en disant:

«— Lève-toi, ma douce sœur, allons servir Dieu dans notre monastère, car Jésus est avec nous».

À ces mots la vierge, victorieuse et le visage radieux, se leva comme si elle n'avait eu aucun mal; elle se réjouissait d'avoir partagé la croix de Jésus-Christ en soutenant pour son amour cette première bataille.

Les deux sœurs retournèrent ensemble au moutier, louant et remerciant Dieu qui avait triomphé de ses ennemis. Claire lui demandant comment elle se portait, Agnès répondit que de tous ses maux et innombrables coups de pied ou de poing, par la grâce de Dieu, elle ne sentait rien ou presque rien».

Dans le récit comme dans l'épisode de l'enlèvement il y a deux antagonistes principaux: Claire et ses parents. Pour ces derniers la jeune fille est une traîtresse, mais ce n'est pas cela le message profond que l'image veut transmettre: c'est plutôt la supériorité de l'ordre divin sur l'ordre terrestre. Claire devient, comme François, intouchable. Le mépris et la violence des hommes n'arrivent plus à leur infliger le blâme et l'opprobre; nous sommes désormais dans une dimension eschatologique.

Il y a un dernier aspect à souligner: la rupture des relations entre Claire et ses parents se termine par la mise en place d'une nouvelle relation, celle entre Claire et Jésus. Le fidèle doit désormais faire face à une double représentation de la vérité: d'une part celle des hommes, pour lesquels Claire est une ingrate et mérite d'être insultée, d'autre part la Vérité divine qui s'impose à travers la force du niveau symbolique.

Les acteurs de la mise en scène de l'enlèvement reconnaissent que leur violence est inutile après avoir «vu» des symboles, en particulier la tonsure de Claire. La violence contre Agnès est «justement» plus importante puisqu'elle n'est pas signée, elle n'a pas encore la tête tondue. Cette jeune fille représente dans la narration l'alter ego de Claire, sa présence sert à renforcer et à rendre plus visible le passage du plan humain au plan divin.

Enfin, l'invective symbolise, dans le cas du mythe de sainte Claire que j'ai esquissé ici, un instrument très puissant à l'intérieur d'une représentation bien orchestrée.

Je n'ai qu'une conclusion provisoire à proposer, par rapport à un travail qui est ici à peine ébauché: prononcée par les individus singuliers, l'invective n'est à vrai dire presque jamais libre ni sans freins. Elle est toujours contrôlée et conforme aux modèles culturels d'une époque.